

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le jeudi 19 décembre 2019 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour est absent et a motivé son absence. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2020.

2019-12-R5615 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2019-12-R5616 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2020
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement 2019-006
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2020 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2019-12-R5617 Adoption du budget pour l'année 2020

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 1 007 833\$ soit adopté.

Adoptée.

2019-12-R5618 Augmentation 2.5% salaires élus et employés

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il a été décidé qu'une augmentation de 2.5% équivalent au coût de la vie soit appliquée au salaire de chaque élu et chaque employé.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller M. Patrick Feeny que le règlement 2019-006 décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2020 sera adopté lors d'une prochaine séance. Le projet du règlement 2019-006 est déposé au conseil séance tenante.

2019-12-R5619 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h15.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière